

Justificatif généré le 03/08/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 03/08/2022  
Département : (75) Paris  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/622435](http://www.actu-juridique.fr/a/622435)  
N° d'annonce : 622435

## Investaq Energie

Société par actions simplifiée au capital de 40.000 €

**Siège social** : 32, avenue Hoche 75008 PARIS

504 838 699 R.C.S. Paris

Aux termes d'une décision de l'Associé unique du 1er août 2022,

L'associé unique personne morale de la société par actions simplifiée Investaq Energie a décidé, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de ladite société à compter du 1er septembre 2022.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société Investaq Energie au profit de son associé unique, la société de droit anglais SCDM Energy Ltd., société ayant son siège social sis Cannon Place, 50 Cannon Street, London EC4N 6JJ , UK et immatriculée au Companies House Register sous le numéro 09426828, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Les oppositions seront reçues dans les 30 jours de la présente insertion au Tribunal de Commerce de Paris.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : aeldaWE1D**

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeldaWE1D>

